

Graeme Hayes*

La désobéissance civile relance l'écologie en France

40

La désobéissance civile consiste à poser des actes publics de transgression non-violente de la loi ou à la limite de la loi et à les revendiquer à des fins politiques. Depuis la fin des années 1990, cette méthode est en plein essor en France en lien avec la cause écologique. Les « désobéissants » y voient un précieux moyen d'accélérer les nécessaires évolutions sociales. Ils agissent cependant à leurs risques et périls, avec beaucoup de courage.

En ce matin du 19 décembre 2008, Tim DeChristopher, étudiant en économie à l'Université d'Utah, à Salt Lake City, passe un examen sur l'économie contemporaine. Une fois l'épreuve terminée, il se rend devant les bureaux de l'Office fédéral de gestion foncière, dans la même ville, pour manifester contre la vente aux enchères de permis de forage et d'exploitation de pétrole et de gaz.

Ces permis confèrent le droit d'exploiter des terrains publics qui jouxtent les parcs nationaux du sud de l'Utah. Sur le coup, DeChristopher entre dans le bâtiment et se saisit d'une douzaine de permis, qui donnent le droit d'exploiter des parcelles de terrain d'une superficie d'un peu plus de 9000 hectares. Il n'a ni l'intention ni les moyens de les payer : leur coût total s'élève à 1,8 million de dollars.

Selon DeChristopher, cet acte répond à trois injustices : « L'absence de processus transparent pour exploiter des terrains publics, la menace du changement clima-

tique et la destruction du patrimoine naturel commun » (The Salt Lake Tribune, 2011). Le 3 mars 2011, au tribunal de grande instance de Salt Lake City, il est jugé coupable d'avoir sciemment et frauduleusement participé à une vente aux enchères, et d'avoir violé la Federal Onshore Oil and Gas Leasing Reform Act. Verdict : deux ans de prison ferme !

Montée en force

En Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, la désobéissance civile se popularise. L'été 2011, durant quinze jours, 1253 personnes se sont fait arrêter à Washington D.C. dans une série de « sit-in » et d'autres actions de protestations contre le projet de pipeline « Keystone XL », qui relierait sur plus de 2500 kilomètres les sables bitumineux de l'Alberta aux raffineries pétrolières du Texas. En termes d'arrestations, c'est la plus grande action de désobéissance civile depuis les mobilisations antinucléaires des années 1970.

En Italie, les « Tute Bianche » qui ont marqué la mobilisation au Sommet du G8 à Gênes, en juillet 2001, se sont emparés de la désobéissance civile pour aller plus loin que la simple protestation et signifier « l'illégitimité absolue » du G8.

En Grèce, les 20 000 membres du mouvement Den Plirono – « Je ne paie pas » – s'opposent au paiement des péages d'autoroute, aux hausses de prix dans les transports publics et, surtout, aux nouveaux impôts qu'imposent la « troïka » de la Commission européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne pour payer la dette grecque.

Au Royaume-Uni, des activistes ont investi à plusieurs reprises des pistes de décollage et des centrales à charbon pour appeler à une action accrue des autorités et du grand public sur le climat.

En France, il y a vingt ans, objecteurs de conscience et vétérans du Larzac étaient quasiment les seuls « désobéissants ». Aujourd'hui, surtout depuis l'appel de cinéastes en 1997 à ne pas appliquer les dispositions de la loi Debré sur la déclaration du séjour des étrangers, ils sont partout.

Des Robins des bois de l'énergie rétablissent l'électricité coupée pour non-paiement de facture, des enseignants du primaire n'appliquent pas les réformes Darcos, qu'ils jugent mettre en péril l'école républicaine, des agents forestiers refusent d'abattre des arbres pour combler le budget de l'Office national des forêts, des Faucheurs volontaires « neutralisent » les champs d'organismes génétiquement modifiés (OGM), des Déboulonneurs « barbouillent » chaque mois des panneaux publicitaires surdimensionnés...

C'est souvent dans la défense du service public et la mouvance écologique que ce phénomène se fait jour. Comment expliquer son émergence en France ? Que signifie-t-il ?

Un peu d'histoire

Les racines de la désobéissance plongent dans l'Antiquité grecque avec la révolte d'Antigone contre une interdiction du roi Créon. Aux temps modernes, sa traduction politique a lieu en plusieurs étapes : en juillet 1846, Henri David Thoreau refuse de payer six ans d'arriérés d'impôts à l'Etat du Massachusetts pour protester contre l'esclavage et le financement de la guerre au Mexique ; dans les années 1930, Gandhi élabore sa doctrine de « résistance civile » à la colonisation britannique en Inde ; dans les années 1950 et 60, le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis adopte un répertoire d'actions sous forte influence de Thoreau et Gandhi.

Si Gandhi réussit à transformer la désobéissance à la loi en un mouvement de masse et une démarche politique en l'arrimant à l'objectif de renverser le régime colonial, c'est surtout Martin Luther King qui en fait un moyen de lutte dans des régimes de démocratie libérale, en distinguant des lois « justes » et « injustes ».

En France, la désobéissance civile est longtemps restée confidentielle. Cela est surtout dû à une culture politique jacobine et laïque articulée autour de la raison d'Etat, et à une tradition de gauche qui privilégie la discipline collective de la lutte des classes, la conquête de l'appareil d'Etat et le recours aux armes et à



* Graeme Hayes est maître de conférences à l'Université d'Aston, à Birmingham, au Royaume-Uni, et chercheur CNRS au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (Crape), à l'Institut d'études politiques de Rennes, en France.



Larzac, vendredi 16 août 1974, début de la Fête de la moisson : en quelques jours, plus de 100 000 personnes viendront manifester leur solidarité avec les paysans contestataires

la clandestinité à des moments charnières de l'histoire nationale pour protéger la Révolution de 1789.

La journaliste Elisabeth Weissman (2011) note qu'à de rares exceptions près, le mouvement syndical en France – pris aujourd'hui dans un conservatisme gestionnaire – n'a guère soutenu les actions de désobéissance civile, même quand elles visent la défense du service public et s'opposent au démantèlement de l'Etat-providence.

Deux facteurs conjoncturels spécifiques et liés entre eux rendent compte de son émergence à la fin des années 1990 : la fin de la guerre froide et l'emprise croissante de la mondialisation néolibérale. La chute du Mur de Berlin entraîne la redécouverte par la gauche, après 1989, d'un discours fondé sur la citoyenneté active. Les Faucheurs volontaires, par exemple, revendiquent l'importance de la République pour justifier la désobéissance. De même, le philosophe Etienne Balibar l'analyse comme un acte de recréation de la citoyenneté (1997).

La mondialisation néolibérale place les rapports entre le citoyen et l'Etat dans une situation nouvelle : l'Etat n'est plus souverain devant des institutions internationales et la loi du marché. En régime démocratique, la désobéissance collective et non-violente ne repré-

sente dès lors pas un acte de défiance vis-à-vis de l'Etat de droit, mais un appel aux autorités publiques pour qu'elles interviennent, soit pour « faire évoluer la loi » (pour tenir compte des revendications du peuple dans une situation nouvelle), soit pour faire appliquer des lois existantes (et donc assurer la volonté du peuple dans une situation existante).

Lorsque Rosa Parks refuse, le 1^{er} décembre 1955, de céder son siège à un passager blanc, et déclenche un mouvement de boycott du réseau de bus de Montgomery, dans l'Alabama, son acte suit la décision de la Cour suprême des Etats-Unis de rendre la ségrégation raciale dans l'enseignement public inconstitutionnelle.

Le boycott, qui a duré presque treize mois et que la quasi-totalité de la population noire de Montgomery a respecté, s'insère dans une logique d'appel aux autorités fédérales pour abroger les pratiques des institutions et des pouvoirs publics des Etats du « Sud profond ». Il constitue en outre un modèle d'action que le mouvement des droits civiques diffuse dans d'autres villes du Sud (Birmingham, Atlanta, La Nouvelle-Orléans...) puis que relaie la campagne des « sit-in » lancée en Caroline du Nord en février 1960.

En France aujourd'hui, la mondialisation économique a rebattu les cartes : de sujet central de la contestation, l'Etat se voit trans-

formé en acteur qu'on somme d'agir comme bouclier contre la puissance des entreprises transnationales.

Ainsi, les Faucheurs volontaires revendiquent une législation bien plus contraignante sur les OGM pour rompre avec la doctrine actuelle de « coexistence » entre la culture de plantes transgéniques, biologiques et conventionnelles, consacrée par loi de juin 2008. Les Faucheurs soutiennent aussi la légitimité des interventions de l'Etat auprès des institutions européennes afin de sauvegarder les intérêts des paysans et des consommateurs face au pouvoir des lobbies.

De façon comparable, les Déboulonneurs cherchent à pousser les préfets à faire appliquer les lois existantes sur les affiches publicitaires commerciales, et réclament l'extension de la réglementation sur l'affichage associatif et politique (taille maximale de 50 cm x 70 cm) au secteur commercial. Dans les deux cas, la défaillance des instances représentatives – jugées sous le joug des intérêts financiers – justifierait l'action citoyenne directe.

De l'importance du Larzac

La mondialisation néolibérale, la faible capacité de la démocratie représentative à mettre les flux financiers sous tutelle et l'ab-



Faucheur volontaire pris la main dans les épis après la destruction d'une parcelle de maïs génétiquement modifié à Solomiac, au nord-est du Gers, mai 2004

42

sence de projet de société transformatif de la gauche expliquent en partie l'émergence de la désobéissance civile en France. Mais ces trois facteurs ne suffisent pas à décrire les liens entre désobéissance et cause écologique. Ici, deux facteurs sont primordiaux.

Tout d'abord, le mouvement écologiste s'est développé en France dans les années 1970 en puisant dans un foisonnement de sources philosophiques libertaires, pacifistes, contre-culturelles et spirituelles (dont le catholicisme social), mariant questions de conscience individuelle et mobilisations collectives qui interpellent directement le pouvoir central.

Sur cet arrière-fond, la lutte du Larzac fait école dans l'élaboration d'une « boîte à outils » d'action non-violente, qui traduit un profond engagement éthique, une volonté d'élargir au plus grand nombre la participation à la lutte et un désir de se démarquer de l'extrême gauche. Le gandhien et catholique Lanza del Vasto, en particulier, a joué un rôle capital dans l'adoption de la non-violence pour combattre l'extension du camp militaire sur le plateau.

Quelques-unes des méthodes employées par les paysans relèvent du répertoire classique de la désobéissance civile : la destruction de dossiers militaires a notamment été pratiquée aux Etats-Unis pour désobéir à la conscription pendant la guerre du Vietnam, le

refus de payer 3 % de l'impôt (pour financer la bergerie de la Blaquièrre, elle-même illégale) s'insère dans la lignée de Thoreau et de Gandhi, du pacifisme chrétien et de l'opposition à la guerre au Vietnam (aujourd'hui même, jusqu'à 10 000 citoyens états-uniens refuseraient de payer une partie de leurs contributions fédérales pour protester contre l'intervention militaire en Irak).

Quand il y a le feu

Deuxième facteur qui explique la relation entre désobéissance et écologie : l'urgence. Ceux qui fauchent les plantes transgéniques le font, car le danger qu'elles présenteraient serait à la fois imminent (la floraison permet la pollinisation et donc la contamination) et irréversible (une fois l'ADN transgénique présente dans des plantes conventionnelles).

Les dommages infligés à coups de marteau sur un avion de chasse par des pacifistes du mouvement Plowshares, dans l'usine de British Aerospace à Warton, dans le Lancashire, au Royaume-Uni, en janvier 1996, devaient empêcher sa vente au régime Suharto en Indonésie et son utilisation contre la population du Timor-Orient.

La pratique de la désobéissance écologique relie aussi la notion de crise imminente à celle de « justice entre les générations ». Le temps

de la décision institutionnelle est trop lent et trop axé sur l'arbitrage d'intérêts de court terme. Au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, la notion de « point de basculement » (LaRevueDurable, 2010) est mise en avant pour justifier les actions de désobéissance liées au réchauffement du climat.

Pour le climatologue James Hansen, le pipeline Keystone XL sifflerait la « fin de partie » pour le climat, dès lors que l'exploitation des sables bitumineux signifierait que les Gouvernements nord-américains abandonnent toute action environnementale sérieuse et décident de poursuivre une stratégie d'exploitation intensive en carbone (InsideClimate News, 2011).

Pour Hansen, la justice intergénérationnelle – l'assurance d'une juste allocation de droits et d'obligations entre les générations – est une question morale d'une importance comparable à celle du mouvement des droits civiques des années 1950 et 60. Transgresser la loi et braver la prison n'est donc pas un choix, mais un devoir.

Des coûts et des coups

Commettre un acte de désobéissance civile relève donc d'un engagement éthique profond. Des militants expliquent souvent leur geste par le constat que, devant une situation

qui interpelle leur conscience, ils « n'ont pu faire autrement » que de désobéir à la loi. On est ici proche d'une mise en pratique de modes d'organisation et de relations sociales pour faire advenir la société désirée via l'action militante. Selon la formule de Gandhi, il s'agit d'être « le changement que nous voulons voir dans le monde ».

Transgresser la loi a cependant très souvent des « coûts » importants pour les militants. Avec des conséquences physiques et judiciaires très graves. A ce propos, Gandhi et Luther King ont compris l'importance de la mise en scène de la noblesse de la non-violence face à la répression des forces de l'ordre, désarmant l'adversaire par la force de la faiblesse.

Braver la prison est un devoir

La brutalité des forces de police qui protègent le dépôt de sel de Darshana, en mai 1930, est décisive dans la généralisation du mouvement. De même, c'est finalement la brutalité des forces de l'ordre à Birmingham, au printemps 1963, qui force la main des autorités fédérales et du président Kennedy, l'obligeant à intervenir pour protéger les manifestants et à légiférer sur les droits civiques.

Mais si les gains sont collectifs, l'individu subit les coûts et les coups. Les peines sont parfois lourdes, même si les sentences telle celle infligée à DeChristopher sont rares, car les autorités judiciaires et politiques sont en principe soucieuses des dangers qu'il y a à créer des « martyrs ». Beaucoup plus communes sont les peines avec sursis (pour empêcher des actions futures).

Mais même lorsque la justice n'engage pas de poursuites, ou dispense de peine, les rapports conflictuels vécus dans et après une action peuvent être durs à vivre. La non-violence devant la répression est une technique qui s'apprend et exige une maîtrise de soi peu habituelle. Le sentiment d'épuisement est fréquent, surtout suite à des procédures judiciaires qui demandent un investissement en temps et en énergie hors du commun, et qui peuvent peser lourdement sur les rapports personnels.

Avancées

La désobéissance civile se généralise pour tant parce qu'en plus d'être porteuse de valeurs éthiques, elle offre des possibilités concrètes d'avancées politiques. Le caractère spectaculaire de l'action peut induire une très forte médiatisation de la lutte, qui alerte et informe le grand public. En cas de victoire judiciaire – moins rare dans des systèmes de droit commun, où des jurys se prononcent sur le sort des accusés, que dans des systèmes de droit civil –, la médiatisation légitime l'action illégale, et une résolution politique devient incontournable.

Au Royaume-Uni, c'est ce qu'il s'est passé avec les quatre militantes qu'un jury à Liverpool a relaxés, en 1996, malgré

la reconnaissance des dommages causés aux avions de chasse à Warton. Idem avec les sept militants qu'un jury à Brighton a relaxés, en juillet 2010, malgré la reconnaissance des dommages occasionnés à une usine de fabrication d'armements pour Israël. Et de même avec les six militants qu'un jury à Maidstone a relaxés, en septembre 2008, bien qu'il ait été reconnu qu'ils avaient pénétré sur les lieux de la centrale à charbon de Kingsnorth : cette décision a forcé le gouvernement travailliste à revoir son programme de renouvellement des centrales à charbon.

En cas de défaite judiciaire, les peines financières et pénales imposées sont l'opportunité de créer, d'activer et d'élargir des réseaux de soutien et de mobilisation. En Belgique, le licenciement, en juin 2011, par l'Université catholique de Louvain, de la chercheuse Barbara van Dyck au motif de son soutien public à un fauchage d'un champ expérimental de pommes de terre transgéniques a permis à des forces politiques peu promptes à cautionner une action illégale de se joindre à la lutte, et a élargi le débat au questionnement du rôle d'une université publique et de ses rapports avec les sociétés privées.

En Amérique du Nord, Tim DeChristopher est devenu une figure phare d'une cause radicalisée. Le Peaceful Uprising, association

qu'il a cofondée dans la foulée de son action, compte parmi les organisations qui se mobilisent contre le projet de pipeline.

La désobéissance civile semble aujourd'hui enracinée dans le paysage politique français. C'est une modalité d'action fidèle à l'engagement éthique, un potentiel pour « faire bouger les choses », provoquer une crise politique en prévenant le mal à la source et en multipliant les procès. Elle peut renforcer des solidarités existantes et en forger de nouvelles.

Peut-être qu'avant tout, cette forme d'intervention rend possible une action positive, donne le sentiment de la puissance d'agir pour défendre une vision sociale et politique là où la contestation conventionnelle – manifestation ou pétition – arrive à bout de souffle. ■

BIBLIOGRAPHIE

BALIBAR E. *Etat d'urgence démocratique*, Le Monde, 19 février 1997.

DECHRISTOPHER. *Trial: Q&A with a Monkey-Wrencher*, The Salt Lake Tribune, 25 février 2011.

LA REVUE DURABLE. *Dessiner la carte des « frontières planétaires » de l'humanité*, LaRevueDurable n° 41, mars-avril 2011, pp. 18-19.

NASA's. *Hansen Explains Decision to Join Keystone Pipeline Protests*, InsideClimate News, 29 août 2011.
<http://insideclimatenews.org/news>

WEISSMAN E. *Les syndicats face à la désobéissance éthique*, Alternatives non-violentes, 2011, p. 160.

POUR ALLER PLUS LOIN

HAYES G, OLLITRAULT S. *La Désobéissance civile*, Presses de Sciences Po, Paris, mars 2012

OLLITRAULT S. *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

www.peacefuluprising.org